

Monsieur le Maire,

Madame la Préfète

Mesdames et Messieurs,

« *L'honneur est la poésie du devoir* » écrivait Alfred de Vigny. Honneur et Devoir. Devoir et Honneur, ces deux mots si forts et si beaux, ces deux valeurs si grandes et si hautes, elles portent pour toujours un nom ici à La Rochelle.

Ce nom, c'est celui de Léonce VIELJEUX.

Ce nom de VIELJEUX qui incarne à jamais un esprit qui devrait d'ailleurs nous animer encore à chaque instant. Cet esprit, c'est l'esprit de grandeur et de dépassement. Cet esprit, c'est celui qui donne le courage de dire non à la barbarie et à l'oppression. Cet esprit, c'est cette bravoure aussi belle que rebelle, qui s'appelle l'esprit de Résistance.

Alors comment ne pas être soulevé d'admiration devant cet homme de 75 ans, Maire de La Rochelle depuis 1930, qui dès juin 1940, refusa de plier devant la puissance brutale et triomphante de l'occupant nazi.

Oui Mesdames et Messieurs, il en fallut du courage, de la grandeur, ce dimanche 23 juin 1940, vers 4 heures de l'après-midi, quand un jeune officier de la Wehrmacht, accompagné d'un interprète, pénétra dans son bureau pour lui ordonner de remplacer le drapeau tricolore par celui à croix gammée, et à qui Léonce VIELJEUX, vêtu de son uniforme, répondit avec panache : « *Dites à cet officier que je suis, moi, Colonel dans l'Armée française, que je suis Maire d'une grande ville, que mon honneur d'officier et ma dignité m'interdisent de discuter avec un subalterne, même s'il appartient à une armée victorieuse et que je n'exécuterai les ordres que s'ils émanent d'un officier allemand ayant au moins un grade égal au mien* ».

Certains pourraient dire que cet acte de refus était totalement vain face au vainqueur.

Au contraire, il fut l'une des premières lueurs de l'honneur retrouvé dans cette France humiliée, dont l'armée avait été écrasée en moins de 5 semaines, et où la lâcheté et l'abandon menaient déjà sur le chemin indigne de la collaboration.

« *Liberté, j'écris ton nom* », écrivit Paul Eluard durant cette longue nuit de l'Occupation. Ce jour-là, ce 23 juin 1940, en disant non au nom de la liberté, Léonce VIELJEUX relevait la fierté brisée par la débâcle. Et il écrivait alors la première page de son glorieux et tragique destin.

Le destin d'un homme qui, à l'hiver de son existence, fît le sacrifice de sa vie par patriotisme, par amour de la France, ce patriotisme qui est l'amour des siens tandis que le nationalisme est la haine des autres.

Car oui, il en fallut à nouveau du courage, de la grandeur, quand le 20 septembre 1940, Léonce VIELJEUX refusa de faire apposer sur les murs de sa ville des affiches anti-anglaises de la propagande nazie. « *Le Maire de La Rochelle a l'honneur de faire connaître qu'il ne peut s'intéresser ni prendre part à la pose des affiches dirigées contre l'Angleterre car une pareille obligation n'est pas prévue dans les clauses de l'armistice* ». Telle fût sa réponse.

C'était la rebuffade de trop pour l'occupant qui démit Léonce VIELJEUX de ses fonctions de Maire le 27 septembre 1940 puis l'expulsa de La Rochelle et l'assigna à résidence le 17 juin 1941 pour avoir refusé de participer à la rédaction d'un journal en Français de propagande allemande.

Les nazis pensèrent sans doute alors avoir définitivement mis au rancard celui qu'il considérait comme un vieillard dangereux car insoumis. Ils avaient bien tort.

Le 24 novembre 1941, Léonce VIELJEUX revenait à La Rochelle avec plus que jamais cet esprit de résistance chevillé au cœur.

Oui il en fallait du courage, de la grandeur, durant ces années sombres, pour organiser une armée des ombres. Cette armée clandestine, invisible, traquée en permanence et subissant arrestations, tortures, exécutions, ce fut pour Léonce VIELJEUX le réseau « alliance ».

Et à ce moment de mon discours, je tiens à dire qu'à travers la célébration de cet homme d'exception, c'est aussi à ces quelques centaines d'hommes et de femmes extraordinaires qui s'engagèrent avec lui dans ce réseau de résistance, c'est à eux que je veux rendre aussi solennellement hommage au nom de la représentation nationale.

Le réseau Alliance. Quel beau mot que celui d'Alliance qui représentait si bien ce qu'était la Résistance. Cette alliance, comme l'écrivait Aragon, « *de celui qui croyait au ciel et de celui qui n'y croyait pas* » et qui donnaient leur vie pour le bien qui leur était le plus précieux : la France.

Le 14 mars 1944, Léonce VIELJEUX est arrêté par la Gestapo.

Avec lui, son petit-fils, le pasteur Yann ROULLET et un de ses amis Etienne GIRARD, ses neveux Franck DELMAS et Jacques CHAPRON, ainsi que Joseph CAMARET, directeur des chantiers DELMAS, tous agents du réseau Alliance et qui le suivirent dans ce funèbre convoi vers la mort.

Après les cachots de l'hôpital psychiatrique de Lafond, transformé par les Allemands en prison, ils sont transférés à Poitiers puis à Fresnes avant d'être déportés le 28 avril 1944 au camp de Schirmeck en Alsace. Dans la nuit du 1<sup>er</sup> septembre 1944, ils étaient débarqués au camp de concentration du Struthof distant d'une vingtaine de kilomètres.

Comme tous ces compagnons de courage, Léonce VIELJEUX était aussitôt abattu d'une balle dans la nuque. Il avait 79 ans.

Mesdames et Messieurs, les mots sont bien petits quand il s'agit d'évoquer la grandeur d'un homme. D'un homme toujours droit, resté debout jusqu'à la fin et dont la ligne de vie était guidée en permanence par le devoir et l'honneur.

J'ai tenté ce soir d'y mettre mes mots.

Mais sachez en tout cas que ce fut pour moi un honneur de rendre hommage à cet homme de bien comme c'est un devoir pour moi de transmettre son message.

Car l'acte de commémorer ne consiste pas à réveiller je ne sais quel sentiment de nostalgie. Il est de saisir la force des générations qui nous ont précédées afin de faire des leçons de vie pour les suivantes.

Je veux remercier chaleureusement Monsieur le Maire de La Rochelle pour avoir pris l'initiative de ce magnifique moment de mémoire et je veux saluer avec respect la famille de Léonce VIELJEUX ici présente, en ayant une pensée particulière pour son petit-fils Tristan VIELJEUX décédé récemment et qui fut un héros de la deuxième DB du Général LECLERC.

Mesdames et Messieurs, ce soir, comme tous les soirs, depuis la Libération, le drapeau de la République flotte sur cet Hôtel de Ville. Un drapeau tricolore que Léonce VIELJEUX n'eut jamais le bonheur de revoir enfin dressé sur sa mairie. Mais c'est grâce à des hommes et des femmes comme lui, que nous vivons aujourd'hui en démocratie. Ne l'oublions jamais.

Le 1<sup>er</sup> décembre 1944, il y a 70 ans jour pour jour, les nazis croyaient faire taire l'esprit de résistance. Mais on ne tue pas la liberté. Le message de Léonce VIELJEUX reste toujours vivant car il ne s'est jamais tu. C'est à nous désormais de nous en montrer dignes.